

Appel aux actionnaires de FORTIS

INVESTAS remercie chaleureusement les actionnaires luxembourgeois qui lui ont donné leur procuration de les représenter lors de l'assemblée générale de FORTIS, le 11 février 2009 à Bruxelles.

INVESTAS avait réussi à plus que doubler le nombre de procurations recueillies par rapport à la précédente assemblée. Elle avait ainsi fédéré près de 2'700'000 d'actions FORTIS, ou près de 0.5% des actionnaires représentés. Le rôle d'INVESTAS fut ainsi déterminant lors du vote, puisque la majorité de qui allait refuser les décisions du 3 au 6 octobre 2008 - la vente des activités bancaires de FORTIS à BNP PARIBAS- ne fut que de 50.26% !

Le 6 mars 2009, Fortis holding, BNP Paribas et l'Etat Belge sont parvenus à un accord sur les termes revus des transactions d'octobre 2008. Le nouvel accord proposé sera soumis à l'approbation des actionnaires lors d'une prochaine assemblée générale de Fortis SA le 9 avril prochain à Bruxelles.

INVESTAS lance un nouvel appel à tous les actionnaires de FORTIS, résidents au Luxembourg, de **donner une procuration** à INVESTAS afin de voter en leur nom lors de cette assemblée générale. INVESTAS s'y ralliera avec les autres associations nationales de défense des actionnaires représentés qui y militeront pour un retour à meilleure fortune pour les actionnaires privés, fidèles de FORTIS.

A toutes fins utiles, INVESTAS tient à rappeler que la procédure spécifique pour qu'un actionnaire de FORTIS participe à cette action est la suivante:

1. contacter sa banque dépositaire pour que celle-ci établisse – gratuitement - une procuration spécifique pour se faire représenter lors de l'assemblée générale de FORTIS le 9 avril 2009 à Bruxelles
2. laisser en blanc toute consigne de vote pré imprimée, l'expérience a montré que certains formulaires de procuration peuvent prêter à confusion, et que les questions posées au vote peuvent changer d'ici l'assemblée générale. Il est donc préférable de laisser une marge de flexibilité au mandataire
3. faire établir cette procuration au nom de

M. Raymond Goebbels, président d'INVESTAS a.s.b.l.
56, avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

Celui-ci sera informé directement par FORTIS quant au nombre d'actions qu'il représentera.

INVESTAS traitera ces procurations individuelles de manière confidentielle.

Luxembourg, le 12 mars 2009